

**SAINT JULIEN LABROUSSE**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 septembre 2018**

**Présents** : Mmes FOURET Magali, BOUIX Monique, TESTARD Annie, Ms CROS Christian, LADREYT André, PRAMAYON Jean Pascal, LUQUET Roland.

**Absents représentés** : Mme BALTASSAT Francine est représentée par Mme BOUIX Monique, Mr MICHEL Didier représenté par Mr CROS Christian.

**Absents excusé** : Mr MAZOT Hervé

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

MME TESTARD Annie est nommée secrétaire de séance pour suppléer Mme FOURET.

La séance débute à 20h35.

Le Conseil valide à l'unanimité le compte rendu de la séance précédente et passe de ce fait à l'ordre du jour.

Madame le Maire notifie à l'ensemble des élus présents que différents points sont à ajouter à l'ordre du jour : désignation de 2 délégués pour la commission de révision des listes électorales (électeurs), l'entretien des voiries, compteur linky.

Vote POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

---

### **01 – FUSION DE COMMUNES**

Madame le Maire fait état du projet de fusion de communes avec Les Nonières et St Prix. Elle en décrit les principaux avantages pour les habitants des communes concernées :

- Apport de nouveaux services à la population
- Apport financier plus conséquent au niveau des subventions
- Une représentation plus importante auprès de la CC Valeyrieux
- Mutualisation des personnels communaux (notamment lors des absences, roulement du personnel)
- Affranchissement des frais de scolarités pour l'école des Nonières

Madame le Maire fait ensuite lecture du document d'information qui devait être diffusé auprès de la population de la commune lors des réunions d'informations (annulées), suite au refus du Conseil municipal de St Prix. Elle soumet au Conseil municipal l'objectif de soumettre un vœu pour ce projet de fusion de communes.

Vote POUR : 6      CONTRE : 3      ABSTENTION : 0

### **02 – ORGANISATION DES FESTIVITES DE FIN D D'ANNEE**

Comme chaque année, l'organisation étant déjà optimisée et rodée, les bénévoles se chargent de leurs tournées, et de leur organisation habituelle afin que tout se passe bien.

### **03 – PROJETS 2019**

Mme Le Maire rappelle les projets qui ont été faits :

- Mise en accessibilité de la mairie : en cours
- Plan Communal de Sauvegarde en cours
- Les volets du presbytère ont été changés
- Reliquaires en cours
- Atelier communal : manque carrelage à finir
- Travaux des archives de la mairie ont été terminés récemment.
- Travaux de voiries : faits à Trezen et Les Vernets.
- Actes administratifs à régulariser par les signatures des personnes concernées.
- Le projet du parking est toujours en cours : dépense étalée sur 2 exercices comptables

Mme le Maire liste les projets proposés qui seront mis au budget pour l'année 2019 :

- Aménagement du parking, 2<sup>e</sup> tranche des travaux
- Voiries
- Terrain multisports
- Opportunités d'acquisition par vente aux enchères de 2 biens immobiliers.
- Reliquaires (crémation des reliquaires jusqu'à « purge complète »)

Ces projets ont été votés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Vote POUR : 9    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0

#### **04 – REGLEMENT INTERIEUR SALLES ASSOCIATIVES – CHANGEMENT DE CORRESPONDANT**

Mme le Maire fait lecture du règlement des salles associatives, et rappelle les capacités des salles :

- Salle du Moulinage : capacité de 50 personnes
- Salle sous la mairie : capacité 40 personnes
- Salle de la Bibliothèque : capacité 19 personnes
- Salle (montée des escaliers) : capacité 50 personnes

Il convient de redonner un nom à la salle de la bibliothèque et à celle de la montée des escaliers :

- Salle de la bibliothèque devient la salle des Pêcheurs
- Salle (montée des escaliers) devient la salle du Tilleul

Le Club des jeunes souhaite changer de salle et veut la salle de la bibliothèque qui devient la salle des Pêcheurs (19 personnes), il convient de voir l'aménagement qui leur sera proposé afin de ne pouvoir utiliser cette salle au cas par cas. La salle ne pouvant être utilisée de façon exclusive.

Une modification de l'article 12 de ce règlement doit être fait pour changer le nom du correspondant, faire mention du « Maire et / ou de ses adjoints » sur le document.

Vote POUR : 9    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0

#### **05 – DEMANDE D'UN LOCATAIRE**

Mme Le Maire soumet au Conseil municipal la demande d'un locataire de faire un geste suite à des problèmes de chauffage pendant l'occupation d'un logement communal. Une réduction de 145.93 € a été décidée. Le locataire devra s'acquitter des loyers en retard après déduction de cette remise, sinon les loyers dus seront saisis sur ses comptes par la Trésorerie.

Vote POUR : 5    CONTRE : 4    ABSTENTION : 0

#### **06 – AUTRES POINTS SOUMIS AU CONSEIL**

- Désignation des délégués du TGI de Privas

Vote POUR : 9    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0

- De nombreux problèmes sont relevés sur les voiries communales, et les travaux sur ses 37 km sont déjà assez conséquent en terme de coût. Il est cependant à noter qu'il y a 3 fois plus de demandes pour des chemins ruraux. Mme Le Maire explique qu'il convient de statuer sur le fait que tous les chemins ruraux ne peuvent être entretenus par la commune. Le Conseil a émis qu'il sera vu au cas par cas la réfection des chemins ruraux quand ceux-ci concernent plusieurs administrés de la même voie, il sera refusé la création ou l'entretien des voies qui ne concerne qu'une seule habitation. La commune n'ayant aucune obligation d'entretien des chemins ruraux.
- Le compteur Linky : Mme Le Maire donne explication du mail reçu par Enedis portant sur la mise en place de ce compteur. Compte tenu des diverses lois, il n'est pas possible de s'opposer à l'installation de ce compteur.

## 07 – QUESTIONS DIVERSES

- Une nouvelle organisation suite à la reprise de Léna en décembre devra être mise en place, Léna ayant fait la demande de reprendre à 70 % de 28 h soit 19h30 par semaine pour une durée de 6 mois, voici les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie :

Lundis et Mardis 08h45 – 12h30 et 13h45-16h15/ jeudi 08h45 – 12h30.

Le vendredi étant réservé habituellement pour la remise des clés et l'inventaire pour la location de la salle des fêtes, une nouvelle organisation devra être mise en place prochainement.

Le prochain Conseil Municipal se réunira courant novembre.

Fin de la séance : 23h23